

# Meublés de tourisme Chambres d'hôtes

2023

 CCI HAUTE-LOIRE

Ma CCI, mon réflexe expert

MEUBLÉ OU  
CHAMBRE D'HÔTES :  
QUELLE DIFFÉRENCE ?

COMBIEN  
VAIS-JE  
PAYER D'IMPÔTS ?

QUELLES SONT  
MES OBLIGATIONS ?

Venez trouver les réponses  
à vos questions à la CCI de  
Haute-Loire au Puy-en-Velay !

De 14h à 17h

Judi 7 septembre  
Judi 5 octobre

Judi 9 novembre  
Judi 7 décembre



Renseignements et inscriptions :  
Service Tourisme au 04 71 09 90 00

Tarif en réunion collective : 72 € net de taxes  
Rendez-vous individuel : 132 € net de taxes